



STATUTS ET RÈGLEMENTS NON UTILISATION DE LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE

RÉUNION DU 13 OCTOBRE 2025 - 14h00

INFORMATION

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La fiche anomalie FMI est obligatoire pour la prise en compte du dossier et dans les 48h après la rencontre. La fiche se trouve sur le site du district dans l'onglet documents puis FMI.

RAPPEL DU R.S. du D.V.O.F. Saison 2025 - 2026

44.4 –

Non utilisation de la Feuille de match Informatisée (FMI)

Au cours de la saison, l'équipe considérée (par la Commission Départementale compétente) comme responsable de l'impossibilité de recourir à la FMI encourt les sanctions suivantes :

- En cas de 1ère non-utilisation : avertissement
- En cas de 2ème non-utilisation : amende fixée dans l'*Annexe Financière du DVOF*.
- Pour toutes les non-utilisations suivantes, match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.

CHAMPIONNAT

U14 D3 / Unique / Poule A
Journée du 11 OCTOBRE 2025

Ent. Beaumont Mours 21	Fosses F. U. 21	Ent. Beaumont Mours 21 responsable
------------------------	-----------------	---

Ent. Beaumont Mours 21 : **AVERTISSEMENT**



Motif : Aucune information sur la non-utilisation de la FMI.

U14 D3 / Unique / Poule C
Journée du 11 OCTOBRE 2025

Persan U.S. 22	Bezons U. Sec. Om. 22	Persan U.S. 22 responsable
----------------	-----------------------	----------------------------

Persan U.S. 22 : **AVERTISSEMENT**

Motif : Aucune information sur la non-utilisation de la FMI.

U14 D4 / Unique / Poule B
Journée du 11 OCTOBRE 2025

Cosmo Taverny 22	Jouy Le Moutier F.C. 22	Cosmo Taverny 22 responsable
------------------	-------------------------	------------------------------

Cosmo Taverny 22 : **AVERTISSEMENT**

Motif : Aucune information sur la non-utilisation de la FMI.

U14 D5 / Unique / Poule D
Journée du 11 OCTOBRE 2025

Marcouville City Cp 22	Osny F.C. 23	Marcouville City Cp 22 responsable
------------------------	--------------	------------------------------------

Marcouville City Cp 22 : **AVERTISSEMENT**

Motif : Marcouville n'avait pas de tablette.

U15 D2 / Poule A
Journée du 11 OCTOBRE 2025

Ent. Beaumont Mours 1	Adamois Ol. 1	Ent. Beaumont Mours 1 responsable
-----------------------	---------------	-----------------------------------

Ent. Beaumont Mours 1 : **AVERTISSEMENT**

Coupe du Comité U16
Journée du 12 OCTOBRE 2025

Garges Fcm 22	Cergy Pontoise Fc 23	Garges Fcm 22 responsable
---------------	----------------------	---------------------------

Garges Fcm 22 : **AVERTISSEMENT**

Motif : Aucune information sur la non-utilisation de la FMI.

